

Une Europe politique toujours en chantier Depuis 1992

Document 1 : La citoyenneté européenne

Article 8.

1. Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

2. Les citoyens de l'Union jouissent des droits et sont soumis aux devoirs prévus par le présent traité.

Article 8a.

1. Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres. [- -.]

Article 8b.

1. Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. [...]

2. [...] Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. [...]

Article 8c.

Tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'État membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État. [...]

Article 8d.

Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen.

Extrait du traité de Maastricht sur la citoyenneté européenne, 1992

Document 2 : Le couple franco-allemand isolé sur la question irakienne

En 2003, les États-Unis décident d'intervenir militairement en Irak sans l'aval de l'ONU. Les divisions des pays européens sur un éventuel soutien à apporter à cette opération illustrent la difficile gouvernance diplomatique de l'Union.

La cacophonie est assourdissante. Rarement les dirigeants européens ont autant affiché leurs divergences sur une question majeure de politique étrangère et de défense. Alors que la Maison Blanche clame aborder « la phase finale » dans la crise irakienne, les chefs d'État ou de gouvernement de huit pays membres de l'UE, ou qui le seront bientôt, ont publié un texte commun appelant à une unité sans faille avec Washington dans son bras de fer contre Bagdad. [...] Ce texte est un désaveu explicite des positions défendues en commun par le chancelier allemand, Gerhard Schröder, depuis le début opposé à toute intervention en Irak, et le président Jacques Chirac, pour qui « la guerre n'est pas inévitable ». [...] Le choc est d'autant plus fort que ce texte a été publié le jour même où le Parlement européen proclamait « son opposition à toute action militaire unilatérale en Irak » dans une résolution adoptée par 287 voix pour et 209 contre. Les Français comme les Allemands cherchent à minimiser le camouflet.

Marc Sema et Christophe Boltanski, *Libération*, 31 janvier 2003

Document 3 : Le couple franco-allemand moteur de l'Europe ?

José Manuel Barroso [président de la Commission européenne] se fera-t-il l'écho auprès du président français des sentiments mêlés d'exaspération et d'attente envers le couple franco-allemand dont lui font part les autres dirigeants européens? [...] Octobre 2010, « Merkozy » propose une vaste réforme du pacte de stabilité et une révision des traités européens d'ici à 2013. C'est l'exemple type du donnant-donnant concocté sans consultation des partenaires. La Commission et plusieurs dirigeants réagissent très mal.



Inacceptable », condamne Jean-Claude Juncker, [...] Premier ministre du Luxembourg. Même son de cloche à Rome. Peu après cette réunion, le ministre italien des Affaires étrangères Franco Frattini s'est fait un devoir de critiquer « l'axe » franco-allemand :

Cette rencontre est une perte de temps alors que la Grèce est aux abois. Une situation globale ne se résoudra pas par des axes bilatéraux », a lâché Franco Frattini. [...] Commentaire de José Manuel Barroso : « Évidemment, rien ne peut aboutir en Europe sans une coopération étroite entre la France et l'Allemagne et nous ne pouvons que désirer et appuyer tous les efforts pour une convergence entre les deux plus grandes économies de la zone euro. Mais en même temps, il faut travailler ensemble avec nos institutions, c'est la seule façon d'avoir avec nous tous les autres États membres, grands et petits, riches et moins riches, anciens ou nouveaux. »

Alain Franco, *Le Point*, 14 octobre 2011

Document 4 : Le traité de Lisbonne

Suite aux référendums français et néerlandais, la Constitution européenne est remaniée pour former un nouveau traité moins ambitieux mais permettant le fonctionnement de l'Union. Ce traité est signé à Lisbonne le 13 décembre 2007.

Le président de la République, avant son élection, avait promis un traité simplifié; une fois élu, il tient sa promesse ! C'est aussi simple que cela, mais pas suffisant pour répondre à votre question. Je ne pense pas que la campagne référendaire ait été exemplaire. Elle a été l'occasion de parler de beaucoup de choses - des préoccupations des Français, de leur attitude envers le gouvernement - mais très peu de l'Europe.

Le traité de Lisbonne - cela manque un peu d'éclat, c'est vrai - n'est pas une Constitution. C'est un traité comme les autres, qui sera, comme les autres, ratifié par le Parlement. La seule exception a été le traité de Maastricht, qui a été ratifié par référendum, car il modifiait, sans lui porter atteinte, la souveraineté nationale en instaurant l'euro. [...] Enfin, les dix-huit pays qui avaient approuvé la Constitution, certains - le Luxembourg, l'Espagne - par référendum, ont tous accepté la proposition française. Et ils vont ratifier le traité, non pas par référendum mais par la voie parlementaire. Pourquoi pas nous ?

Réponse de Bernard Kouchner [ministre français des Affaires étrangères] à une question d'actualité à l'Assemblée nationale, 12 décembre 2007

Document 5 : La progression de l'eurosepticisme

« L'eurosepticisme est sensible un peu partout », reconnaissent [...] des responsables européens à Bruxelles. Et la crise économique n'arrangera rien. Les politologues font le compte des signaux négatifs : double « non » de pays fondateurs de l'Union (France et Pays-Bas), plus celui de l'Irlande, aux derniers traités institutionnels; montée des protestataires aux dernières élections européennes; recul prudent des classes politiques, qui préfèrent désormais cacher leur europhilie ; mauvaise image de l'euro... La nouveauté, c'est surtout l'expression politique structurée de l'eurosepticisme... qui n'est plus là où on l'attendait. « Il y avait les euroseptiques de toujours : les nationalistes, la droite et l'extrême droite. Aujourd'hui, on en trouve à gauche », relève Main Dieckhoff, du Ceri-Sciences Po. l...1

On pourrait rapidement dessiner deux camps : pour la gauche, l'Europe, ce serait « pas assez de social ! »; pour la droite, souvent souverainiste, « pas assez de démocratie ! ». Mais ce serait grossier. L'eurosepticisme condamne-t-il pour autant l'Europe ? Au contraire, estiment certains. « Critiquer l'UE est un acte citoyen! Il montre que le projet européen se banalise », explique, optimiste, Renaud Dehousse, de Sciences Po Paris.

Daniel Bastien, *Les Échos*, 25 mai 2009



Document 6 : L'Europe en crise ?

L'Union européenne n'est plus, du moins telle que nous la connaissons. Et la question n'est pas de savoir ce que deviendra la nouvelle union, mais pourquoi cette Europe qui nous a tant fait rêver n'existe plus. La réponse est simple : aujourd'hui, tous les piliers qui ont servi à bâtir et à justifier l'Union européenne se sont effondrés.

Premièrement, le souvenir de la Seconde Guerre mondiale. [...]

Le deuxième élément qui a permis l'avènement de l'Union est la guerre froide. Mais elle non plus n'existe plus.

Le troisième pilier est la prospérité. L'Union européenne reste un espace riche, très riche — même si cela ne vaut pas pour des pays comme la Bulgarie. En revanche, 60 % des Européens pensent que leurs enfants vivront moins bien qu'eux. De ce point de vue, le problème n'est pas comment on vit aujourd'hui, mais quelle vie on aura dans le futur. [...]

Une autre source de légitimité était la convergence — ce processus qui fait que les pays pauvres qui adhèrent à l'Union européenne ont la certitude qu'ils rejoindront progressivement le club des riches. Cela était encore fondé il y a quelques années, mais, aujourd'hui, si les prévisions économiques pour les dix prochaines années se confirment, un pays comme la Grèce en comparaison de l'Allemagne sera toujours aussi pauvre que le jour de son adhésion à l'Union. Autre conséquence de la crise : les nouvelles divisions à l'œuvre sur le continent. Au sein de l'Union européenne, il n'existe plus de séparation entre l'Ouest et l'Est, mais d'autres, bien plus importantes, sont apparues.

La première, c'est celle qui existe entre les pays de la zone euro et les autres. Très souvent, lorsqu'ils parlent de l'Union européenne, les Français, les Allemands ou les Espagnols pensent en fait à la zone euro. [...]

L'autre division de taille est celle existant entre les pays créditeurs et les pays débiteurs. Lorsque la Grèce a voulu organiser un référendum sur le sauvetage du pays, Berlin a formulé l'objection suivante : « Au fond, vous voulez faire un référendum sur notre argent! » [...] Aucun pays ne doit devenir l'otage de la zone euro. Or c'est le problème lorsque vous avez une monnaie unique mais pas de politique commune.

Discours prononcé par le politologue bulgare Ivan Krastev lors d'un séminaire à l'université de Sofia en 2013
Dossier « L'Europe et la crise », *Courrier International*, 25 avril 2013

